



COMMUNE DE SAINT-GRAVE

REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 18 juillet 2023

Procès-verbal

Nombre de conseillers : En exercice 15 Présents : 12 Votants : 13 Procurations : 1
--

L'an deux mille vingt-trois, le mardi dix huit juillet à dix-neuf heures trente minutes,

le Conseil Municipal régulièrement convoqué le deux juin, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Dominique BONNE, Maire.

Étaient présents : AUTRAN Thierry – BROHAN Paul – DRUGEON Marie Christine – GAUCHER Aline HUGUEL Yves – JÉHANNO Stéphane – LE BEDEFF William – LE CARS Yannick - MANHÈS Christine PANHALEUX Firmin - POSSÉMÉ André -

Absente excusée : PIQUET Joseline

Absents non excusés : NEVOUX Claude - MONNIER Régis

Pouvoir : PIQUET Joseline donne pouvoir à BROHAN Paul

Secrétaire de séance : PANHALEUX Firmin



Présentation en début de conseil, par Yannick POTARD, membre de l'association les Gravoches, de la journée « Les folies » qui s'est déroulée le dimanche 23 avril dernier sur la commune. L'association a été créée en décembre 2022. Le bilan de la première édition est positif : public réceptif, 12 groupes de musiciens se sont succédés. L'association prévoit la deuxième édition en 2024, et envisagé de commencer dès le samedi soir.

P. BROHAN fait part aux membres du Conseil que rien n'est fait pour les aînés, Monsieur le Maire lui répond qu'il est ouvert aux propositions, et qu'il existe déjà le club de l'amitié.



Ordre du jour :

- Adoption PV du 9 juin 2023
- Retrait du Syndicat SMAGSNBVO
- Assistance à Maîtrise d'ouvrage Morbihan Énergie
- Tarifs familles restauration scolaire
- Dossier Aide alimentaire
- Questions diverses

Date d'affichage en mairie : le 19 juillet 2023

Envoi préfecture et contrôle de légalité : le 19 juillet 2023

Le Procès-verbal du 9 juin est adopté à l'unanimité par les membres présents.

(Pour :13 - contre :0 – Abstention :0)

2023_07_01 Retrait du syndicat SMAGSNBVO

En 2014 et 2015 la Commune avait demandé son retrait du syndicat SMAGSNBVO (Syndicat Mixte Aménagement du Grand Site Naturel de la Basse Vallée de l'Oust), celui-ci a été inactif pendant plusieurs années. Dans sa séance du 3 mai dernier le Comité Syndical a accepté la demande de retrait de la commune de St Gravé. Il convient que chaque commune membre du comité syndical dispose d'un délai de trois mois pour se prononcer sur ce retrait.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal,
- valident la demande de retrait de la commune au syndicat SMAGSNBVO
- chargent Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération au secrétariat du syndicat
(Pour :13 - Contre :0- Abstention :0)

2023_07_02 Assistance à maîtrise d'ouvrage Morbihan Énergie

Annexe 1

Concernant les travaux de rénovation énergétique de la Mairie, la commune a fait appel à Morbihan Énergie pour établir un audit énergétique, document obligatoire pour toutes les demandes de subventions. En sa qualité de syndicat d'énergies ayant adopté un PCAET, Morbihan Énergie a la faculté de prendre en charge pour le compte de ses membres, des travaux nécessaires pour améliorer la performance énergétique des bâtiments dont ils sont propriétaires. Morbihan Énergie peut exercer des activités accessoires de maîtrise d'ouvrage au nom et pour le compte des collectivités membres.

Morbihan Energie propose un contrat portant mandat de maîtrise d'ouvrage.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal,
- autorisent Monsieur le Maire à signer la convention,
- chargent Monsieur le Maire de transmettre le document à Morbihan Energie.

(Pour :13 - Contre :0 - Abstention :0)

2023_07_03 Tarif famille - restauration scolaire

Monsieur le Maire informe les membres du courrier reçu le 13 juin dernier du prestataire de restauration Armonys, celui-ci sollicite à nouveau une révision trimestrielle pour l'année 2023/2024. Dans la délibération du 9 juin dernier (2023-06-10) le montant du tarif famille restauration scolaire de 3.50 € avait été validé (sous réserve d'une révision en cours d'année). Suite à cette nouvelle hausse du repas par le prestataire, la commission scolaire, dans sa séance du 11 juillet dernier, propose d'augmenter le tarif de repas aux familles de 0.10 €.

Un contrôle des quantités livrées sera effectué.

Suppression des serviettes en papier qui seront remplacées par des serviettes en tissu, fournies par les parents.

A compter du 1^{er} septembre 2023 les tarifs famille – restauration scolaire seront modifiés comme suit :

Repas enfant : 3.60 €

Repas non réservé : 3.70 €

Repas adulte : 5.60 €

Participation financière de 1 euro dans le cadre d'un PAI pour les familles qui apportent un panier repas.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide d'appliquer les tarifs ci-dessus à compter du 1^{er} septembre 2023.

(Pour :13 - Contre :0 - Abstention :0)

2023_07_04 Dossier « Aide alimentaire »

Lors de la commission sociale du 4 juillet dernier, un dossier de demande « d'aide alimentaire » a été présenté pour lequel la commission a rendu un avis favorable.

Monsieur le Maire fait un bref résumé de la commission sociale, puis annonce que le repas des aînés aura lieu le 26 octobre 2023 au Belgo Breizh. Afin d'anticiper la période estivale (canicule) des secteurs ont été déterminés afin que chaque membre de la commission puisse identifier les aînés et personnes vulnérables.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide de valider l'avis favorable du dossier d'aide alimentaire à compter du 1^{er} août prochain.

(Pour :13 - Contre :0 - Abstention :0)

Questions diverses

Monsieur le Maire fait part aux membres du courrier de remerciement de la banque Alimentaire pour le versement de la subvention.

Dans le cadre de la «World clean up day», en partenariat avec Questembert Communauté, une marche ou une course nettoyante peut être organisée le samedi 16 septembre 2023 : l'ensemble du Conseil valide le principe, la proposition aux Présidents des associations de la commune.

Dans le cadre de ses délégations, monsieur le Maire indique avoir signé le devis pour le remplacement de la centrale de l'alarme «intrusion» de la mairie pour un montant de 1 205.27 euros ttc.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de la rencontre avec les artisans pour les travaux du logement au 2^{ème} étage du Belgo Breizh, le planning a été validé.. Les travaux débuteraient semaine 39 pour une fin semaine 2. en 2024.

Annulation de tous les prochains concerts qui devaient se dérouler à la Chapelle de la Bogeraie cet été.

S.JEHANNO, 'après lecture du compte rendu du conseil communautaire, demande pourquoi les travaux de la zone de Lanvaux ne sont-ils toujours pas commencés ? Pourtant plusieurs personnes sont intéressées pour s'installer sur la zone. Réponse de Monsieur le Maire : les travaux vont s'effectuer ,, le cabinet retenu a pris du retard, nous nous renseignons auprès de Questembert Communauté.

W. LE BEDEFF signale la prolifération des chardons : demander à certains administrés d'entretenir leur parcelle de terre, il demande de mettre un encart dans le prochain bulletin.

A.GAUCHER informe les membres du Conseil de l'animation qui s'est déroulée ce jour, devant la salle Jean de la Bouillerie « atelier poterie » dans le cadre des Mardis de Pays, qu'elle s'est bien passée et qu'elle affiche complet.

Projection des graffs effectués sur les transfos par un groupe d'enfants de la commune encadrés par des élus et l'artiste local graffeur EZRA. Ce projet est le commencement d'une initiative portée par la commune, le centre social EVEIL, la SENAB autour de la création d' un parcours buissonnier.

Mme BERDER, administrée de la commune, souhaite connaître le coût à charge de la commune. Réponse de Monsieur le Maire : 398 euros de reste à charge pour la commune et 6 000 euros d'aides (DRAC, Enédis)

**La séance est clôturée à 21H20
après avoir délibéré sur les points numérotés
de 2023_07_01 à 2023_07_04**

D. BONNE 	F.PANHALEUX 
---	---

